

# BROCHURE TECHNIQUE

## CHAMPIONNATS NATIONAUX BOULES

**St Priest en Jarez (42)**

5/6 juin 2019



# LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

## UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

## LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

### // CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



# LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



« La fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagées ». Ces notions sont gravées dans le marbre du projet éducatif de la FSCF.

Dans une société où les liens qui unissent les individus sont fragilisés, à l'heure où les liens virtuels remplacent souvent la relation avec l'autre, où le chacun pour soi occupe une place de plus en plus importante, le lien social – ciment du vivre ensemble - est une composante essentielle des manifestations fédérales.

En fidélité avec les valeurs fondatrices de son projet éducatif, la fédération porte, à chacun de ses adhérents, l'attention qui donne du sens à ses manifestations.

Permettre l'accès à la pratique sportive pour tous sans distinction, proposer une formation adaptée à l'éducateur, au technicien, au juge, à l'épanouissement du pratiquant dans un esprit d'ouverture, de respect et de solidarité, sont, parmi d'autres, les éléments qui témoignent de l'importance et de l'utilité sociale de la fédération au sein de la société française depuis plus de 120 ans.

Je remercie tous ceux qui, à des titres divers, ont permis cette rencontre : association organisatrice, bénévoles, partenaires publics ou privés, pratiquants et spectateurs.

Que la fête soit belle !

Christian Babonneau

# 01/ LETTRE AUX EQUIPES

Roger ROSTAING  
35, Chemin de la scierie  
38440 MOIDIEU DETOURBE  
Tel. : 06 87 40 90 25  
Mail : roger.ambal.fscf@gmail.com

St Priest en Jarez, le 21 février 2019

Destinataires :

Equipes qualifiées pour les Championnats Nationaux Vétérans FSCF 2019 de Boules Lyonnaises

Objet : Championnats Nationaux Vétérans FSCF 2019 de Boules Lyonnaises

Cher(e) ami(e),

Vous êtes qualifiés avec votre équipe pour participer aux CHAMPIONNATS NATIONAUX VETERAN FSCF de Boules Lyonnaises qui auront lieu les 5 et 6 juin au cercle sportif de Saint Priest en Jarez, avec l'aide et l'appui des membres du bureau de la Commission Nationale.

Nous vous adressons toutes nos félicitations pour cette qualification et vous donnons quelques renseignements utiles à la préparation de votre déplacement.

Un bureau d'accueil se tiendra au siège du cercle de St Priest le mardi 4 juin de 17h00 à 19h00.  
Tel. : 06 10 30 65 30

La compétition se déroulera sur les jeux du cercle situé 8 impasse Pierre et Marie Curie 42270 Saint Priest en Jarez (voir plan d'accès joint). Se présenter au Secrétariat dès votre arrivée pour retirer votre fiche de compétition et déposer les licences des joueurs qui composent votre équipe.

Les parties débuteront à :  
07h30 le mercredi 5 juin ;

Les équipes seront prévenues après le tirage effectué semaine 22.

Conformément à l'article 3 du règlement championnats fédéraux,

En quadrettes toutes les parties de poule, de barrage, de 1/8ème et de 1/4 finale, se jouent en 13 points ou limitées à 2h00.

La compétition se déroule ensuite: 1/2 finale et finale en 13 points ou limitées à 2h30.

Nous vous rappelons : le changement permanent entre deux mènes est autorisé.

Les repas du soir du mardi 4 juin seront libres et laissés à l'appréciation de chacun. Les organisateurs restent à votre disposition pour vous renseigner.

Les repas du midi le mercredi 5 juin et du jeudi 6 juin seront pris sur place.  
Entrée, plat garni, fromage, dessert, vin à discrétion et café

Tarif : 16,00 €

Les repas du jeudi 6 juin seront pris en charge financièrement par la commission nationale Boules, uniquement pour les équipes qualifiées. Les repas devront impérativement être retenus à l'aide de la fiche « réservation repas » jointe au dossier et retournée à l'adresse ci-dessous.

Des accompagnateurs seront admis moyennant une participation de 16,00 €. Les repas devront impérativement être retenus à l'aide de la même fiche de réservation repas que celle des joueurs, jointe au dossier et retournée, accompagnée du chèque à l'adresse suivante:

Monsieur Maurice Barou  
21 place Massenet  
42000 Saint Etienne

Règlement impératif par chèque à l'ordre de : cercle sportif de St Priest en Jarez.

Réponse limite 25 mai 2019. Au-delà de cette date, aucun repas ne pourra être assuré.  
ATTENTION, ne pas attendre la date limite pour vos réservations.

Pour la réservation de votre hébergement, il vous incombe de contacter rapidement un hôtel et de réserver vos chambres dès connaissance de votre qualification. Nous vous joignons une liste indicative avec les distances du lieu de compétition. Tout comme pour les repas, ne tardez pas.

Tenue minimum obligatoire requise : une chemise, polo ou autre identique.  
Les équipes qui ne rempliraient pas cette disposition seraient éliminées sans pouvoir prétendre à un quelconque dédommagement.

D'autre part: toute équipe devra se présenter obligatoirement dans la formation avec laquelle elle s'est qualifiée.

Cas de remplacement d'un joueur: un certificat médical sera exigé, le joueur absent devra être remplacé par un joueur de la même Association/Club (voir article 5 des dispositions générales du règlement 2014).

Dans l'attente de vous retrouver bientôt et vous souhaitant bonne chance par avance, nous vous prions de croire, cher(e) ami(e), à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs et ma sincère amitié.

Pour La Commission Nationale Boules et le Comité  
d'organisation, le Responsable National FSCF « Boules »,  
Roger ROSTAING

# 02/ PROGRAMME

## 1. INFORMATIONS

---

<b>Dates</b>	Mercredi 5 juin 2019
<b>Lieu</b>	8 impasse Pierre et Marie Curie 42270 St Priest en Jarez

## 2. PROGRAMME – HORAIRES

---

### MARDI 4 JUIN

**17h00/19h00** Permanence, accueil

### MERCREDI 5 JUIN

**07h00** Permanence, accueil et contrôle des licences, distribution des fiches de jeux  
**07h30** Début de la compétition  
**14h00** Parties de barrages puis 1/8 et 1/4 de finales  
**16h00** Concours complémentaire pour les perdants des parties de poules

### JEUDI 6 JUIN

**09h00** Demi-finales du concours général et du concours complémentaire  
**14h15** Cérémonie officielle de présentation des équipes finales en présence des personnalités  
**14h30** Finales concours général et complémentaire.  
**17h30** Annonce du palmarès, remise de récompenses et apéritif d'honneur

## 03/ PLANS D'ACCES

Le cercle de St Priest est situé derrière l'église, il est recommandé de se garer sur le parking de cette église.

Pour les joueurs venant de Lyon, direction Clermont, Roanne prendre la sortie 12 St Priest, Villars, L'Erat, la Terrasse. Un fléchage sera mis en place à partir des feux tricolores de cette sortie.

## 04/ LISTE DES HÔTELS

Cette liste est indicative et n'engage pas l'organisateur : tous ces hôtels se trouvent dans un rayon de deux kilomètres par rapport au lieu de la compétition.

Hôtel Ibis les Terrasses de Baccus

35 place Massenet 42000 St Etienne 04 77 93 31 87

Hôtel Austria

21 place Massenet 42000 St Etienne 04 77 93 47 77

Hôtel Campanile

9 rue de l'Artisanat 42390 Villars 04 77 37 37

Hôtel Première Classe

9 rue de l'Artisanat 42390 Villars 04 77 92 64 78

B&B Hôtel

10 rue de l'Artisanat 42390 Villars 08 92 78 80 94

# QUESTIONNAIRE SPORTIF

A compléter et à retourner impérativement **avant le samedi 24 mai 2019, accompagné du chèque du montant de l'engagement : 20 € à l'ordre de FSCF Boules à Monsieur Roland Goduel // chemin de l'étang // 38500 St Nicolas de Macherin.**

<b>NOM et ADRESSE de la SOCIETE QUALIFIEE</b>	
<b>COMITE DEPARTEMENTAL</b>	
<b>CATEGORIE</b>	VETERAN
<b>NOM – PRENOM :</b>	<b>N° de LICENCE :</b>
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	

Toute correspondance relative à ce déplacement doit être adressée au Chef d'Equipe.

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>☎</b>

## OBSERVATIONS :

ATTENTION : la tenue doit être uniforme pour les joueurs d'une même équipe, avec au minimum un haut identique (polo, chemise) Les équipes qui ne rempliraient pas ces conditions seraient éliminées dès la 1<sup>ère</sup> partie et ne pourraient prétendre à un dédommagement quel qu'il soit.

<b>Fait à</b> _____ , <b>le</b> _____
---------------------------------------

# RESERVATION REPAS

A retourner impérativement **avant le 25 mai 2019** à :  
Monsieur Maurice Barou 21 place Massenet  
42000 Saint Etienne.

ASSOCIATION :

DEPARTEMENT :

CATEGORIE :

EQUIPE (Nom et Prénom du Chef d'équipe) :

EXPEDITEUR :

TELEPHONE :

EMAIL :

Repas du midi - mercredi 5 juin			
Nombre de repas joueurs		16,00 €	=
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
Repas du midi - Jeudi 6 juin			
Nombre de repas joueurs ( <i>pour les équipes qualifiées, repas pris en charge par la commission nationale</i> )		0 €	
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
TOTAL			

Numéro du chèque joint :

Règlement par chèque (bancaire ou postal) libellé à l'ordre de **Cercle Sportif de St Priest en Jarez** à joindre avec la réservation

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du responsable :

Révéler la passion qui vous anime !

